

Avis de projet de marché : sollicitation 2024-00132

Besoin

L'Agence canadienne d'inspection des aliments, réseau de laboratoires de l'Ontario exige que ses employés suivent une formation linguistique en français et en anglais, en groupe et à temps partiel. Cette formation vise à ce que les employés maintiennent les exigences linguistiques de leur poste actuel ou a pour objectif le perfectionnement et le développement de l'emploi.

L'école de langue offrira chaque année une formation linguistique à temps partiel virtuelle ou en ligne à environ 10 groupes de quatre (4) personnes (neuf [9] groupes pour la formation linguistique en français, soit deux [2] au niveau intermédiaire et sept [7] au niveau débutant, et un [1] groupe pour la formation linguistique en anglais au niveau intermédiaire).

L'invitation prend fin :

15:00, HE (heure de l'Est), 2023-10-04

Marchés réservés dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), une initiative du gouvernement fédéral

Ce marché a été conditionnellement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement fédéral. L'approvisionnement est ouvert à la fois aux entreprises autochtones et non autochtones. Toutefois, si au moins 2 entreprises autochtones présentent une soumission, l'approvisionnement fait l'objet d'un marché réservé dans le cadre de la SAEA. Pour être considéré dans le cadre de la SAEA, un fournisseur doit attester qu'il se qualifie comme entreprise autochtone aux termes de la définition de la SAEA et qu'il satisfera à toutes les exigences de la SAEA.

Niveau de sécurité :

Cette exigence ne contient pas de dispositions de sécurité

Accords commerciaux qui s'appliquent

Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les marchés publics (OMC-AMP), l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALÉCP), l'Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALECC), l'Accord de libre-échange Canada-Honduras, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU), l'Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni (ACC Canada-Royaume-Uni), l'Accord de libre-échange Canada-Panama (ALECP), l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, l'Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Si ce marché est réservé aux entreprises autochtones, ce qui suit s'applique :

Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux en vertu des dispositions de chaque accord relativement aux mesures portant sur les Peuples autochtones ou relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires.

Conformément à l'article 800 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'ALEC ne s'applique pas au présent marché.

Durée du contrat proposée

La durée du contrat proposée sera de la date du contrat au 31 mars 2024 avec l'option de prolonger le contrat jusqu'à trois (3) périodes supplémentaires d'un (1) an dans les mêmes conditions.

Numéro de dossier : 2024-00132

Autorité contractante : Ron Staigh

Courriel : ron.staigh@inspection.gc.ca

Les demandes de renseignements concernant cette exigence de DP doivent être soumises à l'autorité contractante nommée ci-dessus.

RETOURNER LES SOUMISSIONS A :

Bid Receiving/Réception des soumissions:

cfia.bidreceipt-receptiondesoumission.acia@inspection.gc.ca